

Vic sur Cère le 15/06/2017

Depuis 14 mois PYRAM INDUSTRIE est dans une situation économique et sociale alarmante, avec un premier Plan de Sauvegarde de l'emploi validé par la DIRECCTE sans aucune réserve. Aujourd'hui ce plan n'a pas été respecté pour en arriver à une situation extrême qui met en danger l'avenir de l'entreprise et des salariés.

En 2017, les besoins en financement s'élèvent à 1 million d'Euros et s'il n'y a pas de solution c'est la revente et/ou la faillite. Les intérêts des salariés de l'entreprise jusqu'alors défendus par le Délégué Syndical Force Ouvrière ne pourront plus l'être !

Son licenciement étant validé par la DIRECCTE et une fois de plus sans aucune réserve !

On arrive malheureusement au triste constat que c'est l'ensemble des emplois et la pérennité de l'entreprise PYRAM qui sont menacés voir condamnés à disparaître. Face à cette situation désastreuse, on ne peut que regretter, hélas, le manque de soutien des camarades élus au Comité d'Entreprise lors du vote pour le passage de l'expert dans le cadre du droit d'alerte économique.

Toutefois grâce à la ténacité des élus FO, le passage de l'expert a été validé. Notre seule volonté est la défense des intérêts matériels et moraux, individuels et collectifs de l'ensemble des salariés de PYRAM et nous sommes déterminés à poursuivre notre combat pour les salariés et pour la sauvegarde des emplois !

Mobilisez-vous, soyons solidaire, soutenez la lutte pour la défense de vos intérêts !